

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

D'UN APPARTEMENT de 32,27 m² au 1^{er} étage, (lot n° 3), loué,

**Sis à MARSEILLE (13003),
47 Bis, rue Danton, quartier Saint Mauront**

SUR UNE MISE A PRIX DE ONZE MILLE EUROS (11.000 €)

Visite le Mardi 25 Mai 2021 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 JUIN 2021 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Sis à MARSEILLE (13003), dans un ensemble immobilier situé 47 bis, rue Danton, cadastré quartier SAINT MAURONT, section 813 H n°21, lieudit 24, Avenue Belle Vue pour 76 a,

LE LOT NUMERO TROIS (3) :

Un appartement situé au 1^{er} étage à droite composé de trois pièces éclairées chacune par une fenêtre donnant sur l'avenue Belle Vue.

Observation étant ici faite que cet appartement à l'usage et l'entretien commun

avec tous les lots de la maison du water-closet situé sur le palier de l'étage,
Et les 167/1.000èmes des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Stéphane FORNELLI, Huissiers de Justice à Marseille, a établi 22 octobre 2020 le procès-verbal des biens annexé au présent cahier des conditions de vente et aux termes duquel il apparaît que le bien poursuivi est sis à MARSEILLE (13003), 47 bis, rue Danton, 1^{er} étage droite.

Il se compose :

- D'une entrée,
- D'une salle d'eau,
- D'un salon avec coin cuisine,
- D'un WC.

Les lieux sont occupés par un locataire en vertu d'un contrat de location en date du 1^{er} juillet 2018.

Le loyer de 350 euros charges comprises est directement réglé au propriétaire.

L'immeuble est géré par un syndic bénévole en la personne de Madame MOKHTARIA, propriétaire d'un appartement situé au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Concernant l'usage et l'entretien du water-closet situé sur le palier de l'étage, le locataire déclare que ce dernier a été supprimé et que cette pièce est désormais utilisée comme rangement, il n'est pas en possession de la clef de la porte d'accès.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur Maxime NASRATY stipule une surface loi Carrez de **32,27 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 160.995.996 €, immatriculée au RCS de Nanterre N° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@provansal.eu

TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 6 avril 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat